

■ **Fondation de l'Ancien Hôtel Henchoz pour les appartements protégés au Val-de-Travers**, à Travers (FOSC du 19.02.1990, p. 653). Revaz Jean-Jacques, Delacoste Anne et Jaccard Marcel ne sont plus membres du conseil de fondation; leurs pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux a été conférée à Devenoges Pierre-Alain, de Saint-Aubin-Sauges, à Fleurier, président, Chablaix Marie, d'Ormont-Dessous, à Travers, et Huguenin Raymond, du Locle, à Fleurier, sont membres du conseil de fondation.

Journal no 1483 du 16.06.2003
(01045580 / CH-645.0.601.037-9)